Image not found or type unknown

Litige sur un accord passé par mon assurance

Par **Yacc**, le **13/08/2009** à **15:37**

Bonjour,

Mon cas est simple et malheureusement banal. J'ai eu un accident alors que que je circulait sur l'A6 en direction de Paris.
J'étais en voiture et ait voulu me rabattre de la voie de gauche sur la voie du centre. La circulation était fluide.
L'autre conducteur, en Moto, remontait les files de voitures entre la voie du milieu et celle de gauche comme c'est souvent le cas en région parisienne.

Outre le fait que je suis désolé pour l'accident de cet homme, je n’admets pas que nos assurances s’acheminent vers une conclusion de l’affaire aux torts partagés.

Y-a-t-il selon vous un recours possible, et la situation de responsabilité partagée vous parait elle normale ?

Merci d'avance pour vos réponses.

AY

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés